

DEPARTEMENT

de
SEINE-MARITIMEARRONDISSEMENT
DE DIEPPE

CCAS d'EU

CCAS DE LA VILLE D'EU

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 28 Juin 2023

Nombre de conseillers		
en exercice	présents	votants
13	9	9

Date de convocation
16 juin 2023

Objet de la délibération

MODIFICATIONS
BUDGETAIRES M22
Délibération portant approbation
sur les modifications budgétaires
du SAAD du CCAS

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit juin, à Eu, le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville d'EU s'est réuni à la salle Michel Audiard, sous la Présidence de Monsieur Michel BARBIER, Président, en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Président, dans le délai voulu par la loi.

MME TURPIN Peggy, Directrice CCAS, désignée comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

Présents : M. BARBIER Michel, MME BRIFFARD Claudine, M. DANJEAN Laurent, MME DUNEUFGERMAIN Thérèse, MME FIRION Isabelle, MME MALLET Elisabeth, MME PLANCHON Agnès, MME THOUVENEL Rolande, M. VASSELIN Julien.

Absents : MME BELLEVILLE Séverine, MME COINTREL Françoise, MME PARIS Christine, MME VANDENBERGHE Isabelle.

En exercice : 13

Présents : 9 Pouvoirs : 0 Absents : 4

Nombre de voix :

POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'arrêté du 14 décembre 2022 relatif au plan comptable M22 applicable aux établissements publics sociaux et médico-sociaux ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré décide les modifications budgétaires suivante sur le budget 20101 :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
2183 - Matériel de bureau et informatique	2 030.00	1312 - Subvention collectivités et établissements publics	10 395.21
2188 - Autres immobilisations corporelles	8 365.21		
TOTAL	10 395.21	TOTAL	10 395.21

Envoyé en préfecture le 04/07/2023

Reçu en préfecture le 04/07/2023

Publié le

ID : 076-267601086-20230628-DEL2314-DE



SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
64111 – Rémunération principale	52 119.00	7331112 – Dotation complémentaire	52 281.00
64131 – Rémunération principale	52 118.34	73311 – Dotation globale	51 956.34
TOTAL	104 237.34	TOTAL	104 237.34

Fait et délibéré à EU
En séance du 28 juin 2023

Pour Extrait Conforme,

Le Président du CCAS de la Ville d'EU,



Michel BARBIER